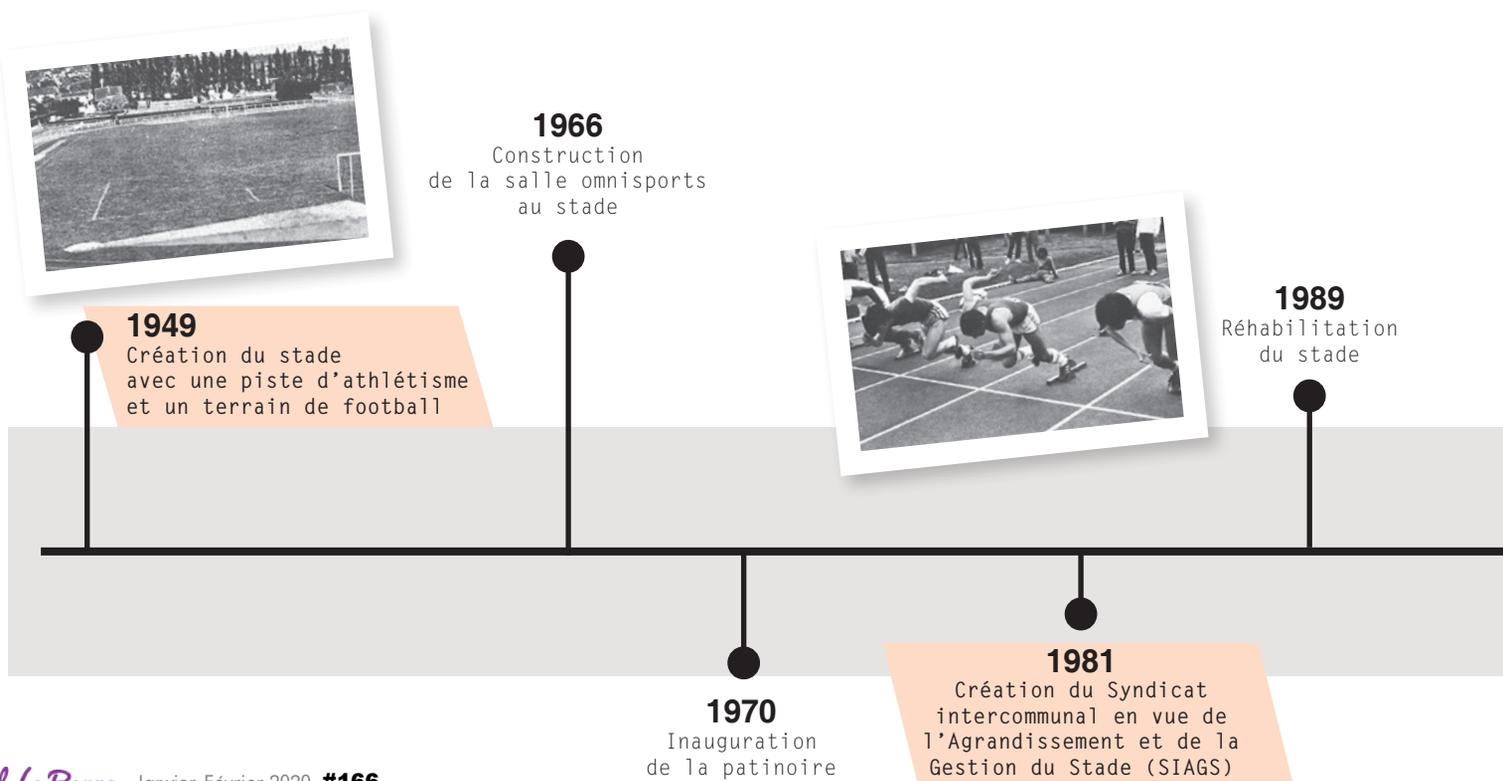


# LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA

STADE INTERCOMMUNAL DEUIL/ENGHIEN ET COMPLEXE SPORTIF ALAIN MIMOUN :  
CLAP DE FIN POUR CES DEUX CHANTIERS D'ENVERGURE !



## RÉAMÉNAGEMENT

### du STADE INTERCOMMUNAL DEUIL/ENGHIEN

Face aux équipements existants devenus vétustes et difficilement utilisables, le Syndicat intercommunal, créé pour la gestion du Stade Deuil-Enguien muni d'un budget propre, approuvait en 2017 le projet de réhabilitation et d'agrandissement du site. Démarrés en mai 2019, les travaux de réaménagement du stade sont désormais achevés. Depuis le 5 novembre 2019, les scolaires, les associations sportives et les habitants ont pu tester leur foulée sur la nouvelle piste d'athlétisme, leur coup de pied arrêté sur le terrain de football ou encore leurs revers sur les courts de tennis réhabilités.



#### Aux termes de cet important chantier, on peut découvrir aujourd'hui :

- La réhabilitation et l'éclairage du terrain stabilisé de football en un terrain synthétique et la réfection de la piste d'athlétisme d'entraînement avec 4 couloirs,
- La réfection de l'atelier de saut en longueur,
- La réhabilitation de trois courts de tennis en terre battue,
- La construction d'un espace de convivialité ou Club house d'environ 180 m<sup>2</sup> avec buvette, pour se réunir et assister aux compétitions dans un lieu confortable,
- La réalisation d'un parking de 57 places (2 PMR) accessibles depuis la route de Saint-Denis, pour que les utilisateurs du stade puissent se stationner plus facilement. ■

Équipement  
Lycée

# VILLE



## Le coût total des travaux est de 3,43 M€

sur le budget du syndicat

Point sur les subventions :

Ces travaux ont été réalisés avec le concours financier de la Région pour un montant de 208 035 €, du Département pour un montant de 225 000 € et la ligue de la Fédération française de Football (FFF) pour un montant de 15 000 €.



**1991**

Création du Syndicat intercommunal pour les équipements sportifs du Lycée

**1995**

Ouverture du lycée intercommunal Camille Saint-Saëns

**1997**

Création de 1737m<sup>2</sup> d'équipements sportifs au Lycée



**1999**

Inauguration du complexe sportif intercommunal en présence du grand sportif et athlète français, Alain Mimoun





**2002**

Réhabilitation de la salle omnisports avec 299 places assises dans les gradins



**2005**

2<sup>e</sup> tranche de l'extension de la salle omnisports avec la construction d'un hall et d'une salle d'échauffement

**2013**

Construction de la tribune du terrain de football au stade

**2020**

Inauguration des nouveaux équipements du stade et de l'extension du complexe sportif Alain Mimoun

**2008**

Le gazon naturel du terrain de football du stade devient du gazon synthétique



Plaine Vallée est favorable au financement d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité pour créer un nouveau complexe sportif, qui inclurait une patinoire et une piscine



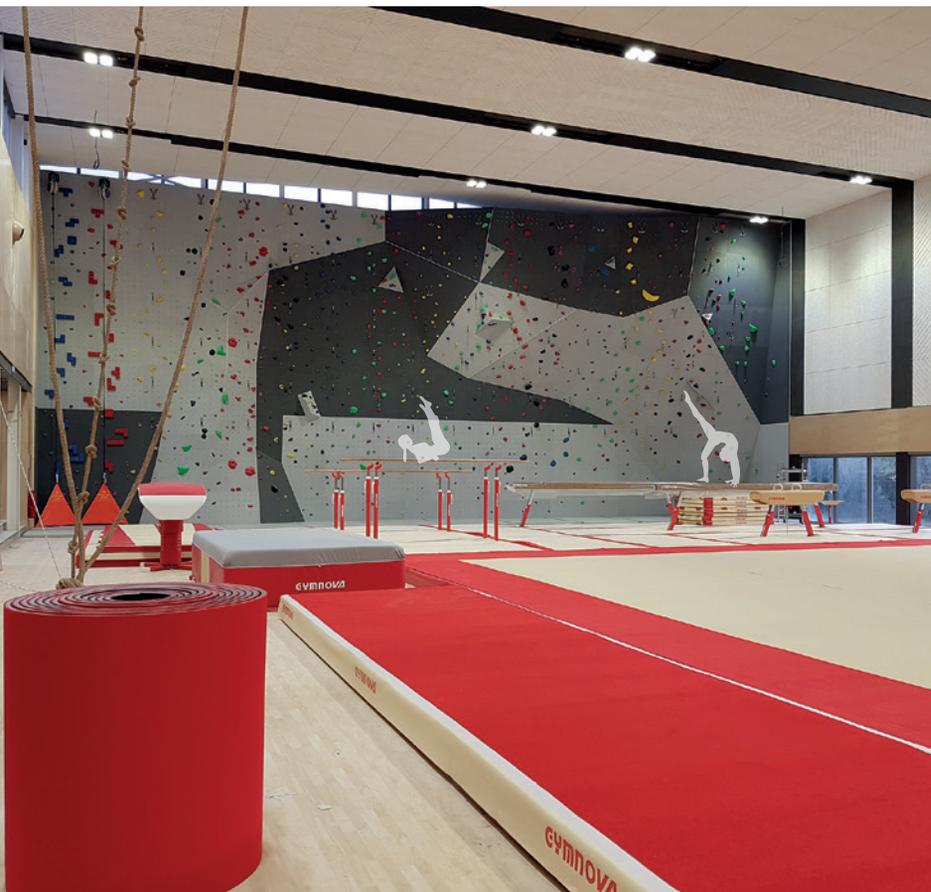
**CADRE DE VIE**



## EXTENSION

### DU COMPLEXE SPORTIF ALAIN MIMOUN

Commencée en juillet 2018, la construction de l'extension du complexe sportif Alain Mimoun, portée par le budget propre du Syndicat Intercommunal du lycée regroupant Deuil-La Barre, Groslay, Montmagny et Saint-Brice-sous-Forêt, est désormais finalisée. Ces travaux ont permis de créer une surface supplémentaire de 1500 m<sup>2</sup> afin d'augmenter les possibilités de pratiques sportives pour les professeurs d'EPS, les élèves du lycée C. Saint-Saëns et les associations sportives. Cette extension dispose d'une salle de gymnastique (37 x 20 x 10 m), d'un espace réservé à la danse (12 x 12 m), d'un mur d'escalade (20 x 5 x 9 m), de locaux de rangement de matériel, de vestiaires avec douches et d'un agrandissement du parking public. ■

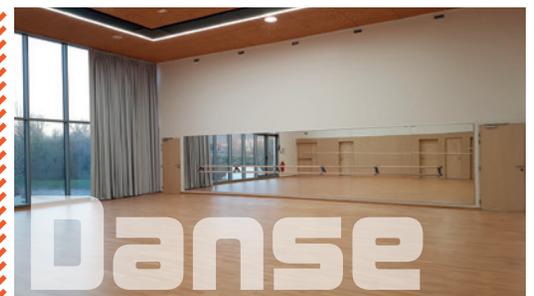


## Le coût total des travaux est de 3,97 M€

porté par le syndicat

Point sur les subventions :

- Centre national pour le développement du sport (CNDS) : 500 000 €
  - Conseil régional : 388 000 €
  - Conseil départemental : 300 000 €
- Sous-préfecture - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 93 000 €



**Danse**